

[Français]

Est-ce que le premier ministre a l'intention d'encourager de façon spéciale l'instauration d'une paix durable dans cette partie de la planète en invitant la Syrie à retirer ses troupes du Liban et à signer l'accord?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Madame le Président, évidemment les choses iraient mieux si la Syrie adoptait la position recommandée par le député. Je ne sais pas si le ministère des Affaires extérieures a l'intention de lui faire part de cette suggestion. Les négociations qui ont eu lieu étaient fort complexes et je ne sais pas à quel point la Syrie y a été engagée, ni à quel moment. Il m'est donc difficile de laisser entendre que les choses auraient pu se passer différemment si elles avaient été conduites différemment. Je n'en sais vraiment rien. Ce sont des négociations qui ont été conduites, autant que je sache, sans que le Canada en ait été informé, et je crois que la solution proposée par le député serait certainement excellente. Cependant je ne sais pas quel rôle le Canada peut jouer pour amener la Syrie à adopter cette position.

\* \* \*

[Traduction]

#### L'AGENCE D'EXAMEN DE L'INVESTISSEMENT ÉTRANGER

L'APPROBATION DES DEMANDES—LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

**M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville):** Madame le Président, ma question s'adresse au premier ministre. L'automne dernier, celui-ci a confié à un nouveau ministre l'Agence d'examen de l'investissement étranger. Au cours des sept premiers mois de son mandat, ce ministre a veillé à ce que l'AEIE approuve plus de 95 p. 100 des demandes qui lui étaient soumises. Compte tenu d'abord du fait que l'AEIE examine moins de 10 p. 100 des nouvelles demandes d'investissement étranger, le premier ministre peut-il nous expliquer pourquoi le gouvernement a tout bonnement cessé d'exiger des investisseurs étrangers qu'ils offrent des avantages appréciables aux Canadiens? C'est là le taux d'approbation le plus élevé de toute l'histoire de l'AEIE.

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Madame le Président, c'est sans doute un taux élevé, mais, à ma connaissance, le taux d'approbation a varié au cours des dix dernières années entre 85 et 95 p. 100, ou même entre 90 et 95 p. 100. Je ne vois là aucun changement. Peut-être est-ce dû au fait que les investisseurs étrangers savent maintenant que les Canadiens sont de plus en plus exigeants en ce qui concerne les retombées économiques pour le Canada des projets d'investissement émanant de l'étranger. Les avocats qui représentent les investisseurs étrangers ont probablement appris au cours des dix dernières années qu'il ne leur sert à rien de présenter un projet d'investissement étranger s'ils ne peuvent démontrer que celui-ci profitera bel et bien aux Canadiens.

**M. Nystrom:** Madame le Président, je crois que la vraie raison est que le gouvernement a modifié le taux minimal et la définition de petite entreprise et qu'il a rationalisé l'Agence.

#### Questions orales

##### LA PROMESSE ÉLECTORALE

**M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville):** Madame le Président, je voudrais demander au premier ministre s'il a l'intention de respecter une promesse électorale qu'il a faite en 1980, à savoir qu'il raffermirait les pouvoirs de l'AEIE afin d'assurer qu'elle puisse contrôler tout accroissement des investissements étrangers au Canada, et non seulement les mainmises et les nouveaux investissements. Il a d'ailleurs renouvelé cette promesse dans le discours du trône de 1980. Le premier ministre a fait cette promesse aux Canadiens; a-t-il l'intention de la respecter?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Madame le Président, nous sommes passés du seul examen des mainmises à celui des mainmises et des nouveaux investissements de sociétés existantes. Je crois que c'est là un net progrès.

\* \* \*

#### LA FONCTION PUBLIQUE

LE MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE L'IMMIGRATION—  
L'ACCROISSEMENT DU NOMBRE D'ANNÉES-PERSONNES

**Mlle Pat Carney (Vancouver-Centre):** Madame le Président, en l'absence du ministre des Finances qui n'a assisté à la période des questions à la Chambre qu'une fois sur trois, depuis la présentation de son budget, je pose ma question au ministre de l'Emploi et de l'Immigration.

L'un des gestionnaires de son ministère a été obligé de conseiller à ses employés de cesser de lire des livres, des revues et des journaux, pendant les heures de travail, et de travailler une journée complète s'ils voulaient toucher leur rémunération complète. En outre, ce gestionnaire prétend que lorsque des employés n'ont plus rien à faire, ils doivent aller voir leur surveillant pour lui demander du travail.

Étant donné le sous-emploi manifeste au sein de ses propres services, comment le ministre peut-il justifier d'ajouter 1,500 années-personnes à son ministère, comme le prévoient les budgets principal et supplémentaire, ou est-ce là sa façon de concevoir le travail partagé?

**L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration):** Madame le Président, je voudrais tout d'abord signaler que l'honorable ministre des Finances a représenté notre pays à l'étranger lors de quelques très importantes réunions internationales touchant des questions financières. Il est regrettable de voir le député d'en face faire une remarque aussi mesquine quand nous nous efforçons de veiller à ce que les intérêts supérieurs de notre pays sont protégés et représentés sur la scène internationale. Les activités du ministre sont sans nul doute beaucoup plus productives que celles des députés qui occupent le premier rang d'en face et qui n'ont rien à dire dans aucun domaine.

Quant à la question, elle est plutôt désobligeante. Je sais, pour ma part, que les fonctionnaires de mon ministère, confrontés à une énorme augmentation de leur charge de travail en raison des programmes d'assurance-chômage et de création d'emplois, ont assumé leurs tâches de manière remarquable et offert de bons services au public. Qu'un député de l'opposition essaie de les dénigrer ne servira à rien.